

Quelles sont nos actions ?

- **Édition d'un annuaire** à partir des données récoltées auprès des étudiants et des diplômés du Master,
- **Transmission des offres d'emploi, de stage, de thèse et de congrès** en santé environnementale,
- **Rédaction et diffusion d'une newsletter bimestrielle** traitant de l'actualité en santé publique et environnementale,
- **Parrainage des étudiants** par des diplômés volontaires,
- **Organisation d'évènements ponctuels** visant à animer la vie du Master et du réseau d'ASPERISK :
 - **Verre Inter-Promotions et Afterwork**, réunions informelles et conviviales des étudiants, des diplômés et des professeurs, habituellement en janvier et en avril.
 - **Remise des diplômes**, cérémonie avec cocktail, organisée en l'honneur des nouveaux diplômés, en septembre.

Comment nous contacter ?

▪ **Par mail**
asperisk@gmail.com

▪ **Par courrier**
Association ASPERISK
EA 4064 : Laboratoire Santé Publique
et Environnement
Faculté de Pharmacie de Paris
4, Avenue de l'Observatoire
75270 Paris Cedex 06

Pour suivre l'actualité d'ASPERISK, rendez-vous sur notre site internet :



<http://www.asperisk.fr>

et rejoignez-nous sur :



Facebook



LinkedIn



Viadeo



**ASSOCIATION
du
MASTER**

**SANTÉ
PUBLIQUE
&
RISQUES
ENVIRONNEMENTAUX**

Quels sont nos objectifs ?

- **Développer un réseau professionnel** entre étudiants et diplômés issus d'une même formation,
- **Faciliter l'insertion professionnelle** des diplômés du Master,
- **Favoriser les échanges** entre les étudiants, les diplômés et les professionnels du secteur de la santé environnementale,
- **Promouvoir le Master** auprès de l'ensemble des acteurs concernés.

Quels sont nos moyens ?

- **Animation d'un réseau actif** entre diplômés et étudiants du Master,
- **Promotion du Master SPRE** auprès des organismes publics et privés *via* les membres d'ASPERISK,
- **Collaboration** avec les Universités pour un échange avec les étudiants.



ASPERISK

Association du Master
Santé Publique et Risques
Environnementaux

est une association à but non lucratif,
laïque et apolitique, régie par
la loi du 1^{er} juillet 1901.

Les statuts d'ASPERISK
ont été publiés au *Journal Officiel*
du 20 juillet 2013.



Qui sommes-nous ?

- **Le Conseil d'administration**
Il assure la vie de l'association et peut compter jusqu'à 10 membres bénévoles. Les membres sont renouvelés lors de **l'Assemblée Générale Ordinaire** qui a lieu chaque année début octobre.
- **Les adhérents**
L'association ASPERISK rassemble **les étudiants et les diplômés** des filières recherche et professionnelle du Master. Le montant de la cotisation annuelle est de 15€, ou de 10€ pour les étudiants.

Le Master SPRE ?

- Le Master Santé Publique et Risques Environnementaux (SPRE)** comprend une filière recherche et une filière professionnelle. Il est co-habilité par :
- l'Université Paris Descartes,
 - l'Université Paris Sud,
 - l'Université de Lorraine,
 - l'École des Hautes Études en Santé Publique (EHESP).